



TRIEL ESCRIME

47 avenue du chemin de Fer
78 480 Verneuil sur Seine
savion@free.fr
<http://www.trielescrime.fr>
Siret : 40266395900037

CERTIFICAT MEDICAL 2011 - 2012

Afin que nous puissions demander votre licence permettant la pratique de l'escrime vous devez nous fournir un certificat médical de non contre-indication.

Ce certificat est obligatoire, autant pour la pratique en entraînement et loisir, que pour la pratique en compétition.

Pour la compétition le médecin doit autoriser la participation en compétition et éventuellement le simple surclassement (participation dans la catégorie immédiatement supérieure). Ces mentions sont autorisées par défaut (votre médecin doit rayer la mention s'il ne l'autorise pas).

Le certificat est valide pour l'entraînement et le loisir jusqu'au 31 août de l'année de référence de la licence, pour la compétition il doit avoir moins d'un an au jour de l'épreuve où il est présenté. Les contrôles sont stricts.

Merci de consulter votre médecin habituel et de nous remettre le plus rapidement possible le certificat ci-dessous complété.

Je soussigné, Docteur _____

Atteste avoir délivré à M _____

Né(e) le _____

Un certificat de non contre-indication à la pratique de l'escrime.

- Autorise la participation aux compétitions dans sa catégorie (*)
- Autorise le simple sur classement (*)

(*) Rayer, le cas échéant les mentions inutiles

Fait le ____ / ____ / 2011

Signature et cachet du Médecin